



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

Avis

15 mars 2006

GLUCOSE PROAMP 5 %, solution pour perfusion
Ampoule de 10 ml (CIP : 371 735.9)

GLUCOSE PROAMP 5 %, solution pour perfusion
Ampoule de 20 ml (CIP : 371 738.8)

GLUCOSE PROAMP 10 %, solution pour perfusion
Ampoule de 10 ml (CIP : 371 743.1)

GLUCOSE PROAMP 30 %, solution pour perfusion
Ampoule de 10 ml (CIP : 371 747.7)

Laboratoire AGUETTANT

glucose monohydrate

Motif de la demande : inscription Collectivités, en remplacement des présentations en ampoules deux pointes

Indications :

GLUCOSE PROAMP 5 %.

Ce médicament est préconisé dans les cas suivants :

- réhydratation lorsqu'il existe une perte d'eau supérieure à la perte en chlorure de sodium et autres osmoles ;
- prévention des déshydratations ;
- véhicule pour apport thérapeutique en période pré-opératoire, per-opératoire et post-opératoire immédiate ;
- prophylaxie et traitement de la cétose dans les dénutritions.

GLUCOSE PROAMP 10 %.

L'administration de cette solution est préconisée dans les cas suivants :

- apport calorique glucidique,
- prévention des déshydratations intra et extra-cellulaires,
- réhydratation lorsqu'il existe une perte d'eau supérieure à la perte en chlorure de sodium et autres osmoles,
- prophylaxie et traitement de la cétose dans les dénutritions, les diarrhées ou les vomissements,

- véhicule pour apport thérapeutique en période pré-opératoire, per-opératoire et post-opératoire immédiate.

GLUCOSE PROAMP 30 %

Ce médicament est préconisé dans le traitement d'urgence de l'hypoglycémie sévère.

Le service médical rendu par ces spécialités est important dans leurs différentes indications.

Il n'y a pas d'amélioration du service médical rendu (ASMR V) par rapport aux autres spécialités à base glucose monohydrate.

Avis favorable à l'inscription sur la liste des spécialités agréées à l'usage des collectivités et divers services publics dans les indications et à la posologie de l'A.M.M.

Direction de l'évaluation des actes et produits de santé